

Partie A – Projet scientifique et culturel de la bibliothèque territoriale (à remplir lors de l'évaluation finale en juin 2018 – 2 pages maximum) sous format papier

Partie B – Objectifs – Indicateurs – sous format numérique

Intitulé des objectifs	Description des objectifs
Objectif n° 1 : Formaliser la politique patrimoniale de l'établissement	Définir précisément les objectifs de la politique d'acquisition, de conservation et de valorisation patrimoniales en cohérence avec la politique de la Ville et celle des bibliothèques de Rouen
Objectif n° 2 Etablir un plan d'action priorisé du traitement des collections et le mettre en œuvre	Etablissement d'un plan de récolement des collections et d'un état des lieux sur la rétro-conversion, versement au CCFR de l'ensemble des collections rétroconverties, prioriser les traitements des fonds non catalogués, en commençant par les manuscrits
Objectif n° 3 Elaborer et mettre en œuvre un plan de numérisation des collections en lien avec le projet de Bibliothèque numérique de référence	Avec l'ouverture de la bibliothèque numérique patrimoniale prévue en 2016, pertinence d'un plan à long terme de numérisation avec l'aide d'un comité scientifique
Objectif n° 4 : Développer la coopération au niveau local (Université, laboratoire LITIS, ARL) et national (BNF, BPI, ...)	Partenariats de recherche à développer avec l'Université Rouennaise, partenariat "Marque Blanche" avec la BNF, partenariat "ressources numériques" avec la BPI, partenariat avec la Métropole dans le cadre du changement de collectivité des musées rouennais.
Objectif n° 5 : Développer l'offre de ressources numériques acquises dans le cadre de BNR	Ouverture dès 2016 de la plateforme BiblioOnDemand avec adhésion à l'offre PNB et l'acquisitions de ressources axées sur la formation et l'auto-formation

Indicateurs	Valeur cible prévue au 30 juin 2018	Valeur cible réalisée au 30 juin 2018	Observation
1) Nombre de documents patrimoniaux décrits (catalogués ou rétroconvertis)	Priorité est donnée au catalogage des manuscrits anciens (EAD), avec une cible de 100 manuscrits traités d'ici 2018. Pour le fonds normand : +1500 documents / Pour le dépôt légal : 10000		Objectif 2 ► Le fonds ancien est riche de 600 manuscrits peu ou pas valorisés à cause de l'absence de signalement, c'est un fonds prioritaire. Les accroissements de collections vont se poursuivre au même rythme que les années précédentes.
2) Nombre de notices versées au Catalogue collectif de France	Notices rétroconverties en attente de versement : 357037, Notices de dépôt légal : 94993		Objectif 2 : ► le versement au CCPR est en cours de finalisation après des questions techniques de correspondance de champs. Les versements devraient être effectués en 2016
3) Vote de la charte de la conservation en bibliothèque par l'assemblée délibérante de la collectivité territoriale (Oui / Non).	Elaboration du plan d'urgence des collections, en lien avec l'objectif 1		Objectif 1 ► La collectivité fournit en complément un bilan qualitatif et quantitatif des actions menées pour la mise en œuvre de la charte.
4) Nombre de vues numérisées et mises en ligne	10000 vues sont prévisibles dans le cadre du partenariat BnF, en lien avec l'objectif n°3		Objectif 3
5) Nombre de ressources numériques acquises en ligne	1000 e-books, 25 applications IOS et Android, une quinzaine d'autres ressources numériques		Objectif 5
6) Nombre de consultations des ressources numériques acquises	En ce qui concerne les e-books : l'objectif d'emprunt est de dépasser les 100000 prêts annuels, donc de les doubler par rapport à l'usage actuel		Objectif 5

7) Nombre de journées d'expertise consacrées à des questions de coopération	journées BNF, journées proposées par l'ARL pour la Région Normande		Objectif 4 ► La collectivité fournit une liste de ces journées.
8) Indicateur facultatif n° 1 : phasage patrimoniale	Plan phasé des objectifs de la politique patrimoniale définie en objectif n°1		Objectifs 1 ► Réalisé dès la première année
9) Indicateur facultatif n° 2 : concevoir une politique de coopération scientifique et de recherche avec les musées et les universités rouennaises	Implanter durablement la recherche dans la politique patrimoniale, collaborer pour des réalisations d'exposition avec les musées		Objectif 4
10) Indicateur facultatif n°3 : réaliser une cartographie exacte des collections	Mise en oeuvre du recensement, volumétrie précise des fonds		Objectif 2

**Partie C – Bilan des actions menées sur la période 2016-2018 (éléments qualitatifs) (à remplir lors de l'évaluation finale au 30 juin 2018)**

